

FAQ

CampingCar-online répond à vos questions

Vous n'avez jamais effectué un voyage à bord d'un camping-car ? Vous vous posez plein de questions ?
CampingCar-Online répond à toutes vos interrogations dans cette rubrique.

Puis-je prendre le van, le camping-car ou le 4x4 dès mon arrivée ?

Pour éviter des erreurs de conduite dues à la fatigue, il est demandé aux locataires qui arrivent d'un vol transatlantique aux Etats-Unis ou au Canada de passer une nuit sur place avant de prendre possession du camping-car. Pour les autres destinations vous pouvez prendre possession du véhicule directement à votre arrivée, toutefois il est important de vérifier les horaires d'ouverture des stations de location.

Puis-je me faire livrer le van, le camping-car ou le 4x4 à l'aéroport ?

Non, car vous devez prévoir une heure de formalités de départ, de remise des équipements personnels tels que la vaisselle et les draps et de démonstration des équipements. Ceci ne peut se faire dans une zone aéroportuaire. CampingCar-Online peut quelque fois vous proposer des services de transfert entre l'aéroport (ou hôtels de la zone aéroportuaire) et le centre de location.

De quel permis dois-je disposer ?

Les modèles que nous proposons en location peuvent se conduire avec un permis B pour véhicules légers. En revanche pour certaines destinations le permis international est requis (Australie, Nouvelle Zélande, Afrique du Sud et Namibie). Il est important de vérifier avec nos conseillers l'âge minimal ou maximal requis ainsi que le nombre d'année de permis nécessaire.

Est-ce difficile de conduire un van, un camping-car ou un 4x4 ?

Les différents véhicules proposés sont construits et pensés en fonction des destinations. Vous trouverez donc par exemple aux Etats-Unis de grands modèles adaptés aux routes américaines qui sont larges et spacieuses. Mais il faut s'habituer à la hauteur de certains modèles. C'est pourquoi, il est indispensable de prêter attention aux panneaux indiquant la hauteur avant de s'engager dans un tunnel, dans un passage étroit, sous un pont ou à l'entrée d'un parking.

Qu'est ce qui est fourni avec un van, un camping-car ou un 4x4 ?

Véritable maison qui roule, tout le nécessaire pour votre confort peut-être fournis. Vaisselle, batterie de cuisine, literie et équipement complet pour raccorder votre véhicule. D'autres options peuvent également être proposées en fonction des destinations (GPS, vélos, téléphone satellitaire, etc.)

Puis-je passer le volant aux occupants du camping-car ?

Si les occupants ont présenté leur permis le jour du départ et ont reçu l'autorisation de la station, ils pourront conduire le camping-car. Attention il peut s'agir d'une option sur certaines destinations.

Et les assurances ?

Nous veillons scrupuleusement à ce que nos flottes soient parfaitement assurées. Vous avez une assurance RC (

Responsabilité Civile). Retenez que le rachat de la CDW (rachat partiel de franchise et dommage) ne s'applique pas aux véhicules de loisirs et ce quel que soit le type de la carte bancaire. Les effets personnels ne sont pas assurés. Les assurances peuvent présenter des nuances avec ce qui se pratique en Europe. Consultez CampingCar-online pour en savoir plus.